Plan Local d'Urbanisme de Saint-Rémy-de-la-Vanne

Zonage Sud de la commune au 1/2500ème

Pièce n° 4-2

Vu pour être annexé à la délibération en date du :

Numéro	Bénéficiaire	Superficie	Destination
1	Commune	860 m²	Gestion des eaux pluviales

Liste des emplacements réservés :

Espace Boisé Classé

Eléments identifiés au titre de l'article L123-1-5-7 du Code de l'urbanisme

Bandes inconstructibles de protection des lisières

Zones concernées par un risque d'inondation (voir règlement du PPRi)

Zone Nt : zone naturelle touristique

Zones Nh : zones naturelles à constructibilité limitée

Zones N : zones naturelles

Zones Ah : zones agricoles à constructibilité limitée

Zones Ao : zones agricoles inconstructibles

Zones A : zones agricoles

Zones UX : zones urbaines destinées aux activités économiques

Zone UCh : zone urbaine communale destinée à l'habitat

Zone UC : zones urbaines destinées aux équipements d'intérêt général ou collectifs

Zones UB : zones urbaines destinées à l'habitat récent

Zones UA : zones urbaines destinées à l'habitat ancien

CDHU (siège social)
11 rue Pargeas, 10000 Troyes
Tél : 03 25 73 39 10

CDHU
5 Bd St-Exupéry, 58000 Nevers
Tél : 03 86 36 01 51

CDHU
9 Bd Vaulabelle, 89000 Auxerre
Tél : 03 86 51 79 31